

## **COMPTE RENDU**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2019**

**Étaient présents** : MM. BUGGIN Philippe Maire ROGER Annie CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUEILLAN Gilles Adjoints.  
MM. SAFFORES Manuella DECHANDOL Gilles GRYNFELTT Philippe MASSON Hervé VERRET Lydie PAUTARD Vincent.

**Absents excusés** : Mme SALLETTE Doris (pouvoir à Mr MASSON Hervé).  
Mme LANGE Corinne.  
Mr THOMAS Sébastien.  
Mr CARBALLO Julio.

**Secrétaire de Séance** : Mme COYCO Sylvie.

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil municipal.

#### **DEVIS BORNAGE CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT PEYRES**

La société Parallèle 45 a été retenue pour un montant de 1240.00 € HT qui sera répercuté sur le prix de vente du terrain.

Le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **DEVIS CARRELAGE TRAVAUX MAIRIE**

La précédente entreprise est en liquidation judiciaire.

Deux devis ont été présentés :  
Entreprise EABS  
Entreprise GESSEY

Le devis de l'entreprise EABS a été choisi pour un montant de 4 888.00 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le devis.

#### **PRIX DU REPAS DES AÎNÉS**

Le prix du repas des aînés pour les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans sera de 29.00 € par personne.

Ce prix est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2020**

Les prix restent inchangés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Proposition d'un tarif de location de la salle polyvalente pour un jour supplémentaire : 90.00 €**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Proposition de location à la journée pour les associations hors commune :**

Salle Polyvalente : 150.00 €  
Salle face à la mairie : 50.00 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il sera demandé une caution de 100.00 € pour le ménage de la salle polyvalente.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **TARIFS DE LOCATION DES GÎTES RURAUX 2020**

Les tarifs restent inchangés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **ACHAT D'UNE PARCELLE**

Achat d'une parcelle cadastrée E 1142 d'une contenance de 14 ca pour faciliter la circulation sur la voie publique.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **RACCORDEMENT HAUT DÉBIT**

Le conseil municipal accepte de donner pouvoir au maire pour signer la convention.

### **ÉCOLE : ACHAT PETIT MOBILIER**

Achat de petit mobilier pour un montant HT de 681.43 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **DÉCISION MODIFICATIVE CESSIONS**

Cession et achat d'un nouveau broyeur  
Cession du bus

### **CESSION BROYEUR MARTEAU LAGARDE**

Recette R775                      8 400.00 €

### **SORTIE IMMO PATRIMOINE**

Ordre 042 D 675                      8 400.00 €  
                    040 R 2158                      8 400.00 €

### **CESSION BUS**

Recette R775                      2 000.00 €

### **SORTIE IMMO PATRIMOINE**

D 675 042                                  101 249.49 €  
R 2182 040                                  101 249.49 €

### **Enregistrement moins value**

|            |             |
|------------|-------------|
| D 192 040  | 99 249.99 € |
| R 7761 042 | 99 249.99 € |

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **FONDS DE CONCOURS**

Enveloppe de la CDC pour aider à réaliser des projets. La commune de Saint Germain d'Esteuil dans le cadre de la réhabilitation de la mairie recevra la somme de 25 000.00 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **IMPLANTATION DU PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE LESPARRE**

Le président de l'ACCA remet une lettre au conseil.

Le conseil municipal vote contre à l'unanimité ce projet éolien sur la commune de Lesparre et répond ainsi à l'enquête publique.

### **RALLYE DU MÉDOC**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le passage du Rallye sur la commune.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Les travaux prévus au budget non encore réalisés.

Les peintures à l'école = en cours

La façade ancienne poste, boiserie grande salle à venir.

La régularisation des retraites. Des consignes ont été données par Mr le Maire afin que ce soit réglé avant la fin de l'année.

Le repas des employés est maintenu le 6 décembre 2019.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 18H41.